



Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Municipal

Séance du 15 avril 2019

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 3

Convocation adressée le 11 avril 2019
Procès-verbal des délibérations affiché le 23 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le quinze du mois d'avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Fabienne AYENSA

Présents : Fabienne AYENSA, Sophie BAGNERIS, Christine BIZEAU, Serge CHAULET, Philippe DELGUE, Florence DOYHAMBEHERE, Maryannick DOYHENARD, Jonathan DUHAU, Patrick ELIZAGOYEN, Mado ROULLIER, Pascal JOCOU, Danielle LABROUCHE DASSE, Annie LAGRENADE, David LARREGUY, Jean-Baptiste LARROQUE, Jean-Michel OSPITAL, Jean-Louis ROUX.

Absents : Monique ETCHEVERRY, Eliane ITHURBIDE (procuration à David LARREGUY), Thierry LAFITTE, Peio LARRAMENDY (procuration à Fabienne AYENSA), Sophie LOUIT (procuration à Florence DOYHAMBEHERE), Olivier MARCARIE.

Secrétaire de séance : Philippe DELGUE

1/ Comptes de gestion 2018 (Budget principal et Budgets annexes)

M. Pascal JOCOU, adjoint aux finances expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Receveur Principal à la clôture de l'exercice.

Le Receveur Principal le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal, en même temps que le compte administratif,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 16

Abstention : 4 (Christine BIZEAU, Danielle LABROUCHE-DASSE, Jean-Baptiste LARROQUE, Jean-Michel OSPITAL)

Vote le compte de gestion 2018 (budget principal et budgets annexes), après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

2/ Comptes administratif 2018 budget principal et budgets annexes

Mme le Maire s'étant retirée, le Conseil Municipal à la majorité,

Pour : 15

Abstentions : 4 (C. Bizeau, D.Labrouche- Dassé, J.B Larroque, J.M Ospital)

vote le compte administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes

Budget principal :

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses	Dépenses
Prévu : 2 247 998.00 €	Prévu : 1 694 139.00 €
Réalisé : 2 029 595.27 €	Réalisé : 1 174 861.79 €
	Restes à réaliser : 480 007.00 €
Recettes	Recettes
Prévu : 2 247 998.00 €	Prévu : 1 694 139.00 €
Réalisé : 2 419 288.70 €	Réalisé : 1 250 278.17 €
	Restes à réaliser : 335 981.00 €
Résultat : 389 693.43 €	Résultat : 75 416.38 €

Résultat global : 465 109.81 €

Local commercial :

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses	Dépenses
Prévu : 10 803.00 €	Prévu : 12 702.00 €
Réalisé : 6 301.53 €	Réalisé : 12 700.77 €
	Restes à réaliser : 0.00 €
Recettes	Recettes
Prévu : 10 803.00 €	Prévu : 12 702.00 €
Réalisé : 10 802.00 €	Réalisé : 8 384.33 €
	Restes à réaliser : 0.00 €
Résultat : 4 501.37 €	Résultat : - 4 316.44 €

Résultat global : 184.93 €

Restaurant Joanto :

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses	Dépenses
Prévu : 59 437.00 €	Prévu : 70 000.00 €
Réalisé : 21 970.44 €	Réalisé : 70 000.00 €
	Restes à réaliser : 0.00 €
Recettes	Recettes
Prévu : 59 437.00 €	Prévu : 70 000.00 €
Réalisé : 59 571.28 €	Réalisé : 35 000.00 €
	Restes à réaliser : 0.00 €
Résultat : 37 600.84 €	Résultat : - 35 000.00 €

Résultat global : 2 600.84 €

Production et vente d'électricité :

Fonctionnement

Dépenses

Prévu : 14 350.00 €

Réalisé : 13 001.33 €

Recettes

Prévu : 14 350.00 €

Réalisé : 14 350.98 €

Résultat : 1 349.65 €

Investissement

Dépenses

Prévu : 9 059.00 €

Réalisé : 9 059.00 €

Restes à réaliser : 0.00 €

Recettes

Prévu : 9 059.00 €

Réalisé : 7 721.00 €

Restes à réaliser : 0.00 €

Résultat : - 1 338.00 €

Résultat global : 11 65 €

Activités commerciales nouveau cimetière :

Fonctionnement

Dépenses

Prévu : 76 136.00 €

Réalisé : 76 136.00 €

Recettes

Prévu : 76 136.00 €

Réalisé : 60 607.60 €

Résultat : - 15 528.40 €

Investissement

Dépenses

Prévu : 83 748.00 €

Réalisé : 83 748.00 €

Restes à réaliser : 0.00 €

Recettes

Prévu : 83 748.00 €

Réalisé : 83 748.00 €

Restes à réaliser : 0.00 €

Résultat : 0.00 €

Résultat global : - 15 528.40 €

3/ Affectation des résultats budget principal et budget annexes

Considérant les résultats d'exploitation de l'exercice 2018, le Conseil Municipal à la majorité

Pour : 16

Abstention : 4 (C. BIZEAU, D. LABROUCHE DASSE, JB LARROQUE, JM OSPITAL)

Budget principal :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	389 693.43 €
- Un déficit reporté de :	0.00 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	389 693.43 €
- Un excédent d'investissement de :	75 416.38 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	144 026.00 €
Soit un besoin de financement de :	68 609.62 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/18 : excédent :	389 693.43 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	68 609.62 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	321 083.81 €

Résultat d'investissement reporté (001) : EXCEDENT	75 416.38 €
--	-------------

Local commercial :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	1 690.11 €
- Un excédent reporté de :	2 811.26 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	4 501.37 €
- Un déficit d'investissement de :	4 316.44 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
Soit un besoin de financement de :	4 316.44 €

Est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/18 : excédent :	4 501.37 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	4 316.44 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	184.93 €

Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT	4 316.44 €
---	------------

Production et vente d'électricité :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de :	650.11 €
- Un excédent reporté de :	1 999.76 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 349.65 €
- Un déficit d'investissement de :	1 338.00 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
Soit un besoin de financement de :	1 338.00 €

Est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/18 : excédent :	1 349.65 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	1 338.00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	11.65 €

Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT	1 338.00 €
---	------------

Restaurant Joanto :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	35 787.68 €
- Un excédent reporté de :	1 813.16 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	37 600.84 €
- Un déficit d'investissement de :	35 000.00 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
Soit un besoin de financement de :	35 000.00 €

Est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/18 : excédent :	37 600.84 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	35 000.00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	2 600.84 €

Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT	35 000.00 €

Activités commerciales nouveau cimetière :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :	
- Un déficit de fonctionnement de :	15 528.40 €
- Un déficit reporté de :	0.00 €
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	15 528.40 €
- Un déficit d'investissement de :	0.00 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
Soit un besoin de financement de :	0.00 €

Est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/18 : déficit :	15 528.00 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	0.00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	15 528.40 €

Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT	0.00 €

4/ Taux des impôts locaux

Pour l'année 2019, M. Pascal JOCOU, adjoint aux finances, à l'aménagement du territoire et à l'agriculture, propose de voter les taux suivants :

Bases 2019 prévisionnelles	Taux communaux 2019	Produits attendus 2019
T.H 3 706 000 €	14.84 %	549 970 €
T.F.B 2 385 000 €	17.90 %	426 915 €
T.F.N.B 69 200 €	37.11 %	25 680 €
TOTAL		1 002 565 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
VOTE les taux d'imposition pour l'année 2019 proposés.

5/ Dotation allouée aux écoles publiques

Mme Sophie BAGNERIS adjointe aux affaires scolaires indique que, chaque année, une dotation de fonctionnement, calculée en fonction du nombre d'élèves de chacune des écoles, est intégrée au budget communal, et ventilée dans les différents articles budgétaires.

La gestion en est confiée aux directeurs d'écoles qui en disposent en fonction de leurs besoins : fournitures scolaires, documentation, activités éducatives et frais annexes (transports), petit équipement, frais de télécommunications et maintenance des matériels (photocopieur, ordinateurs...)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'arrêter la dotation 2019 allouée aux écoles publiques sur la base d'un forfait par élève de 95 €.

6/Coût de fonctionnement d'un élève fréquentant l'école publique

Mme Sophie BAGNERIS adjointe aux affaires scolaires rappelle que le coût moyen de fonctionnement d'un élève fréquentant l'une des écoles publiques de la commune est calculé à partir des dépenses supportées par la collectivité : dépenses éducatives, dépenses liées à l'occupation des locaux (gaz, électricité, eau, entretien et maintenance), et dépenses de personnel (ATSEM, agents d'entretien).

Ce coût s'établit pour 2018 à 646 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ARRETE à 646 € le coût moyen de fonctionnement d'un élève fréquentant l'une des écoles publiques de la commune.

7/ Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Saint-Vincent

Mme Sophie BAGNERIS adjointe aux affaires scolaires rappelle que la participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Saint-Vincent est calculée sur la base du coût moyen d'un élève fréquentant l'une des écoles publiques de la commune (qui s'établit pour 2018 à 646 €) et du nombre d'élèves habitant la commune qui fréquentent l'école Saint-Vincent (59 élèves au 1^{er} septembre 2018)

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

FIXE la participation annuelle de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école Saint-Vincent à 38 114.00 €.

8/ Participation aux dépenses de fonctionnement de l'Ikastola

Mme Sophie BAGNERIS adjointe aux affaires scolaires rappelle que la participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'Ikastola est calculée sur la base du coût moyen d'un élève fréquentant l'une des écoles publiques de la commune (qui s'établit pour 2018 à 646 €) et du nombre d'élèves habitant la commune qui fréquentent l'Ikastola (18 élèves au 1^{er} septembre 2018).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

FIXE la participation annuelle de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'Ikastola à 11 628.00 €.

9/ Bourses communales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ATTRIBUE une bourse communale de 80 € aux 39 étudiants de la commune poursuivant des études supérieures, en ayant fait la demande.

10/ Budget primitif 2019 : budget principal et budgets annexes

Budget principal :

Le Conseil Municipal, à la majorité,

Pour : 16

Contre : 4 (C.Bizeau, D. Labrouche-Dassé, Larroque, JM Ospital)

VOTE les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2019 :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 2 697 052.00 €
Recettes : 2 697 052.00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 1 626 512.00 € (dont 480 007.00 € de restes à réaliser)
Recettes : 1 626 512.00 € (dont 335 981.00 € de restes à réaliser)

Budgets annexes :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

VOTE les propositions nouvelles du budget primitif annexe de l'exercice 2019 :

Local commercial :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 8 187.00 €
Recettes : 8 187.00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 4 316.44 €
Recettes : 4 316.44 €

Restaurant Joanto :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 48 069.00 €
Recettes : 48 069.00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 70 000.00 €
Recettes : 70 000.00 €

Production et vente d'électricité :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 11 839.00 €
Recettes : 11 839.00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 8 461.00 €
Recettes : 8 461.00 €

Activités commerciales nouveau cimetière :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 119 708.40 €
Recettes : 119 708.17 €

Section d'investissement :

Dépenses : 114 598.00 €
Recettes : 114 598.00 €

9/ Adjudication des palombières

Mme le Maire expose que les baux de location des emplacements de palombières sont arrivés à expiration et qu'il convient de les renouveler.

Elle propose de les renouveler par adjudication, pour une période de sept ans, et donne lecture du cahier des charges.

Après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le cahier des charges
- DESIGNER M. Pascal JOCOU et M. Patrick ELIZAGOYEN, conseillers municipaux, pour faire partie du bureau d'adjudication, qui comprend également le Maire, le Trésorier Principal, l'ingénieur chef de centre de l'ONF, et le président de la société de chasse de BRISCOUS.



Le Maire,
Fabienne AYENSA